



FRANCE

Après les retraites, Macron fait des lycées professionnels une priorité

- Le chef de l'Etat a promis un projet de loi « d'ici à l'été » pour réformer ces établissements.
- En janvier, le gouvernement avait renoncé à sa mesure : augmenter de 50 % la durée des stages pour tous les élèves.

ÉDUCATION

Marie-Christine Corbier

[@mccorbier](#)

Comment reprendre la main après la promulgation de la loi sur les retraites ? La réforme des lycées professionnels, qui a fait l'objet de concertations en fin d'année dernière, est en haut de la pile des dossiers de l'exécutif. Devant les responsables patronaux, mardi, Emmanuel Macron a indiqué vouloir « accélérer et finaliser ce travail de concertation pour, d'ici à l'été, avoir un projet de loi » et « enclencher une réforme concrète ». Il faut que « le plus grand nombre de nos adolescents et de nos jeunes accèdent soit à des formations vraiment qualifiantes, soit à l'emploi », avait-il indiqué la veille lors de son intervention télévisée.

Pendant la campagne présidentielle, Emmanuel Macron avait appelé à « une révolution complète des lycées professionnels ». Mais la ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Carole Grandjean, avait finalement rétrogradé, en janvier, sur la mesure phare de ce projet : l'augmentation de 50 % de la durée des stages pour tous les élèves. Pour sauver l'idée poussée par le chef de l'Etat, l'augmentation de la durée des stages pourrait ne concerner que l'année de terminale, avec moins de stages en seconde et un volume global inchangé. Les rémunérations promises aux élèves, en revanche, se mettraient en place dès septembre.

« Un vrai diplôme »

De là pourrait découler une nou-

velle organisation du bac professionnel, inspirée de la voie générale et technologique, avec des épreuves de spécialité en mars. Après ces épreuves, les classes de terminale seraient divisées en deux parties, entre poursuite d'études pour les uns et insertion professionnelle pour les autres. Seuls ces derniers partiraient en stage après le mois de mars. L'idée de mettre en place un grand oral est aussi sur la table. « Le risque de cette réforme, c'est celui de la formation a minima et de l'entreprise a maxima », critique Sigrid Gerardin, cosecraire générale du SNUEP-FSU, deuxième syndicat de l'enseignement professionnel. Parmi ses craintes figure aussi la place des diplômes du CAP ou du bac professionnel.

Pour répondre aux besoins des formations en tension, faut-il pousser les jeunes à acquérir des blocs de compétences au lieu des diplômes actuels ? « L'idée de les remplacer par des blocs de compétence est dangereuse, estime Dylan Ayissi, du collectif Une voie pour tous. Il faut permettre une mobilité professionnelle, avec un vrai diplôme. »

Carole Grandjean prépare, pour la rentrée, de nouvelles formations « ciblées sur les métiers d'avenir et cohérentes avec les besoins d'emploi ». « Pas pour faire des diplômes territoriaux [ils restent nationaux, assure la ministre, NDLR], mais par exemple pour renforcer des formations dans le numérique » sur tel territoire. Pour accélérer la transformation de la carte des formations, l'Etat va cofinancer, avec les régions, les machines sur lesquelles

les jeunes apprennent leur métier.

Une autre piste est envisagée. Elle consisterait à « effacer la réforme Blanquer » – souvent critiquée par les syndicats – et notamment à faire évoluer l'épreuve du « chef-d'œuvre », une réalisation, collective ou individuelle, et la co-intervention. Cette dernière est « devenue très rigide depuis qu'elle est cadrée et obligatoire », juge Jérôme Fournier, du SE-UNSA.

Pascal Vivier, secrétaire général du Snetaa-FO, principal syndicat de l'enseignement professionnel, s'inquiète, lui, des nouveaux modules – sur l'entrepreneuriat, les soft skills ou autres –, qui seraient « animés par des acteurs extérieurs à l'école, et non plus par des professeurs ». Des incertitudes pèsent aussi sur l'avenir de l'enseignement « Prévention Santé Environnement » qui concerne 5.000 professeurs. « On peut revoir la réforme Blanquer, mais au moins elle avait remis la question pédagogique au centre du lycée professionnel, s'agace Pascal Vivier. On sera vent debout contre une réforme chamboule-tout. On se bat pour que le lycée professionnel reste dans l'école, et pour donner à tous les moyens d'avoir un niveau CAP. » En annonçant un projet de loi pour une réforme qui devait être d'ordre réglementaire, Emmanuel Macron a relancé les inquiétudes. « Cela veut dire qu'il va y avoir un sacré chambardement », prédit Pascal Vivier. ■



L'augmentation de la durée des stages pourrait ne concerner que l'année de terminale, avec moins de stages en seconde et un volume global inchangé.



Pour la rentrée, Carole Grandjean, la ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, prépare de nouvelles formations « ciblées sur les métiers d'avenir et cohérentes avec les besoins d'emploi ». Photo Fred Scheiber/Sipa

